



Ville de
Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2017-927
POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DES
COMPTEURS D'EAU ET DU SYSTÈME DE LECTURE
D'ANTENNES RADIO POUR VÉHICULES
- EMPRUNT DE 862 380 \$ -**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance publique tenue le 18 septembre 2017, le conseil municipal a adopté le Règlement 2017-927 pour fourniture et installation des compteurs d'eau et du système de lecture d'antennes radio pour véhicules, autorisant un emprunt de 862 380 \$;
2. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 14 novembre 2017;
3. Ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis et peut être consulté sur les heures habituelles de travail à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, Service du greffe, affaires juridiques et cour municipale au 2, place La Salle à Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 20 novembre 2017

Annick Tremblay, greffière et
directrice des affaires juridiques